

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5249 - MERCREDI 7 OCTOBRE 2026

MOZAMBIQUE-CONGO

Le président Daniel Chapo en visite officielle à Brazzaville

Le président mozambicain a entamé, le 6 octobre, une visite officielle de quarante-huit heures au Congo où il a été accueilli à l'aéroport Maya-Maya par son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Après son installation, Daniel Chapo s'est recueilli dans l'après-midi au Mausolée Marien-Ngouabi en hommage au soutien apporté à son pays par le Congo durant la lutte du Frelimo (Front de libération du Mozambique) pour l'indépendance acquise en 1975.

Le soir, Denis Sassou N'Guesso et son hôte ont eu des entretiens en tête-à-tête qu'ils poursuivront ce mercredi avant une conférence de presse conjointe. Le président Daniel Chapo se rendra ensuite à Pointe-Noire en compagnie du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, pour une visite des infrastructures économiques.



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Daniel Chapo

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale menace d'aller en grève

Réuni pour examiner la situation sociale des travailleurs, le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a lancé un préavis de grève de 72 heures à compter du 5 octobre. L'intersyndicale exige, entre autres, le paiement de tous les salaires dus aux travailleurs ; la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien-Ngouabi avec ceux de la fonction publique ainsi que le paiement de toutes les heures diverses dues.

Page 5

SOINS PALLIATIFS

Renforcer les compétences des professionnels de santé

L'Association congolaise des soins palliatifs a lancé, le 5 octobre, à Brazzaville une formation destinée à renforcer les compétences des professionnels de santé et préparer des formateurs capables

de diffuser les pratiques de soins palliatifs dans les structures sanitaires. La formation vise à consolider le réseau des professionnels et à intégrer davantage les soins palliatifs dans leur travail. Il s'agit aussi de permettre un plus grand accès aux médicaments essentiels ainsi qu'un meilleur accompagnement des patients.

Page 7

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS

La Cobac dresse un bilan alarmant



Des représentants des établissements de crédit et de la Cobac

La Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) qui a réuni, le 6 octobre, à Brazzaville les responsables Finance, Engagement et Comptabilité des établissements de crédit de la Cémac, a dressé un bilan préoccupant du

portefeuille des engagements des établissements de crédit de la région. « Au 30 juin 2026, le taux moyen des créances en souffrance a atteint le niveau critique de 15,42 %, soit plus du triple du seuil d'alerte ad-

mis dans les standards internationaux fixé à 5 % », a alerté la secrétaire générale adjointe de cette institution, Patricia Danielle Manon.

Page 5

Éditorial
Positiver

Page 2

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Moscou prépare le sommet Russie-Afrique

Page 16

ÉDITORIAL

Positiver

La baisse de performance des Diables rouges seniors est bien réelle puisque le Congo n'a plus gagné de match officiel depuis 2024. A l'issue des deux dernières rencontres disputées dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, le Onze national se classe dernier de son groupe avec un point.

Ce résultat décevant ne signifie pas la fin de l'aventure pour le Congo car mathématiquement rien n'est joué. Et la double confrontation du mois de novembre contre les Comores pourra redistribuer les cartes et redéfinir l'avenir de notre équipe. Mais le déclic se produira quand elle réussira à enchaîner de bons résultats.

Les Diables rouges ont malgré tout un soutien de taille : son public. Le match contre le Cameroun, joué à huis clos, a confirmé à quel point les Congolais restent attachés à leur équipe nationale dont ils suivent de près les prestations. C'est un bon signal dans la mesure où les attentes sont grandes nos ambassadeurs devant impérativement retrouver la place qui était la leur sur l'échiquier continental.

Les deux sorties évoquées plus haut sont derrière nous et doivent inciter nos joueurs à une meilleure concentration. Le plus important est l'engagement et l'état d'esprit dont ont fait montre les joueurs pour la première de Claude Le Roy. C'est le point positif sur lequel l'on doit s'appuyer pour mieux se positionner. Il suffit juste d'une bonne dose d'organisation pour redresser la barre.

Ce qui est sûr, lors des prochaines rencontres à Brazzaville, l'apport du public sera d'une grande importance. Il faut dans ce cas accélérer la rénovation du stade Alphonse- Massamba-Debat pour permettre au « douzième homme » de pousser son équipe à la victoire finale. Indéniablement, la qualification sera le meilleur cadeau que les Diables rouges pourront offrir à leurs fans et partant au pays.

Les Dépêches de Brazzaville.

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Juste Bernardin Gavet soutenu par ses anciens camarades de lutte

Le collectif des anciens dirigeants de la Force montante congolaise (FMC) a exprimé, le 4 octobre, à Brazzaville sa profonde reconnaissance au chef de l'État et président du comité central du Parti congolais du travail (PCT) pour la nomination de leur camarade, Juste Bernardin Gavet, au poste de préfet du département de la Cuvette.

Dans une déclaration rendue publique, en présence du président du Sénat et secrétaire général honoraire du PCT, Pierre Ngolo et le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye, le collectif des anciens dirigeants de la FMC a tenu à saluer cet acte présidentiel qui, selon eux, « consacre l'hommage, l'aval et le militantisme d'un camarade formé à l'école du parti ». Cette nomination est perçue comme une preuve supplémentaire de la confiance du chef de l'État envers la jeunesse du parti et de sa volonté de promouvoir les cadres à tous les niveaux de l'appareil d'État. Le collectif des anciens dirigeants de la FMC s'est engagé à « toujours accompagner le président de la République dans la mise en œuvre de sa vision déclinée dans le programme d'action du gouvernement "Accélérons la marche vers le développement" ». Ils ont également félicité leur camarade Juste Bernardin Gavet et l'ont assuré de leur soutien pour la réussite de sa mission au service de la République et des populations du département de la Cuvette.

L'histoire et les origines de ce mouvement de jeunes militants du PCT ont été rappelées, au cours de cette cérémonie, par le président du Sénat, Pierre Ngolo, à l'époque secrétaire général du PCT. La Force montante congolaise a été créée au terme d'un congrès constitutif tenu du 24 au 26 mai 2013, avec comme premier secrétaire, Juste Bernardin Gavet. Elle a été le fruit d'un long processus de revitalisation du parti, engagé lors du sixième congrès extraordinaire du PCT, tenu du 21 au 25 mai 2011 à Brazzaville. « Il fallait revitaliser, redonner vie au parti en permettant l'entrée d'autres forces et la création d'une organisation unique de jeunesse », a reconnu le président du Sénat, Pierre Ngolo. Le secrétaire général honoraire du PCT a tenu à féliciter le nouveau préfet du département de la Cuvette, non seulement pour sa promotion, mais aussi pour avoir prouvé qu'il était « un militant qui avait intériorisé l'esprit du PCT, mais qui était l'esprit de la jeunesse », a-t-il indiqué.

Le nouveau préfet du département de la Cuvette, Juste Bernardin Gavet, a remercié, à cet effet, le président du comité central du PCT et chef de l'État pour la confiance qui lui a été témoignée tout au long de son parcours. Il a exprimé, à cet effet, sa gratitude et la responsabilité qui lui incombe désormais : celle de porter l'espoir d'une génération, celle d'être un flambeau et un référent. Il a pris l'engagement de tout faire dans la conduite de ses missions pour ne pas trahir la confiance placée en lui.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



Photo de famille des anciens membres et le président honoraire du PCTAdiac

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

PCT

Le parti préoccupé par la situation socioéconomique du pays

La 3^e réunion ordinaire du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), tenue les 3 et 4 octobre à Brazzaville, a été marquée, entre autres, par l'interpellation du gouvernement sur la situation socioéconomique du pays et l'évolution du dossier frontalier entre la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC).

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a, dans sa communication devant les membres du bureau politique du PCT, évoqué la crise persistante du carburant, le niveau de la dette publique et la possibilité de conclure un nouveau programme avec le Fonds monétaire international (FMI), ainsi que la rentrée scolaire 2026-2027. Le chef du gouvernement a, en effet, rappelé que les perturbations récurrentes de l'approvisionnement en produits pétroliers ne sont pas simplement liées à des circonstances passagères. Elles résulteraient également des fragilités structurelles, au nombre desquelles figure l'insuffisance de la production de la Coraf qui est en arrêt technique depuis le 8 septembre. La reprise des activités étant annoncée pour le 8 octobre. L'autre argument avancé par Anatole Collinet Makosso est la diminution du nombre de lots de pétrole brut mis à la disposition de la raffinerie, qui seraient passés de quatre avant 2025 à trois actuellement. Il y a aussi les capacités financières limitées de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), qui compliquent les importations nécessaires pour couvrir la demande nationale. Selon le chef de l'exécutif, le grand problème demeure le coût réel des importations. Vendu actuellement à 775 FCFA à la pompe, le prix de revient du carburant (super) pourrait atteindre 2 000 FCFA, compte tenu des surcoûts liés aux importations.

Une situation qui met, d'après Anatole Collinet Makosso, sous pression le mécanisme de stabilisation des prix et fragilise la recons-



Les membres du secrétariat permanent du PCT/DRC

titution automatique des stocks. Devant cette évidence, le gouvernement a décidé de prendre en charge une partie des surcoûts et d'accorder des allègements fiscaux et douaniers aux importateurs, notamment à la SNPC et aux marchands. Des mesures ayant contribué à l'amélioration de la situation du supercarburant, même si la pénurie en gasoil reste particulièrement préoccupante, avec des files d'attente dans les stations-service. Face à l'urgence, l'exécutif étudie quelques pistes afin d'apporter des réponses structurelles. Il s'agit, entre autres, de la vérité des prix avec un régime de fluctuation, le financement effectif du Fonds de stabilisation des prix des produits pétroliers, la révision de la structure des prix sans hausse immédiate à la pompe, la libéralisation de la commercialisation pour certaines entreprises. Il envisage également la mise en place d'un régime spécifique pour certains industriels et le rétablissement du nombre de lots de pétrole brut attribués à la Coraf. Ainsi, toutes ces options seront examinées par le comité interministériel placé sous

l'autorité du chef du gouvernement et coordonné par le vice-Premier ministre Jean-Jacques Bouya.

Redoubler d'efforts pour apporter des réponses appropriées

S'agissant de la dette publique, le Premier ministre a invité les cadres du PCT à se préparer à l'éventualité d'un nouveau programme avec le FMI. Dénouant ce qu'il qualifie de « mauvaise propagande » autour de la situation financière du pays, Anatole Collinet Makosso a rappelé que le ratio dette/PIB, qui se situait à 90,8 % à fin 2025 et autour de 92 % au premier trimestre 2026, aurait été ramené à 88,83 % à fin juin 2026. Ce ratio pourrait atteindre 86,4 % à fin décembre 2026, même si des difficultés demeurent encore.

D'après des données présentées, la dette intérieure représente une part importante du stock, tandis que le service de la dette absorbe une portion considérable des ressources publiques et réduit les marges disponibles pour les investissements. Pour le Premier ministre, un éventuel accord avec le FMI pourrait permettre au Congo

de restaurer sa crédibilité auprès des partenaires internationaux, de faciliter l'accès aux financements concessionnels et d'encadrer davantage l'assainissement des finances publiques. Il pourrait accompagner les réformes liées à l'élargissement de l'assiette fiscale, à la maîtrise des dépenses publiques, à la gestion des entreprises publiques et à la rationalisation de la dette.

Le vice-Premier ministre, chargé de la Coordination des infrastructures de développement et de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, a, quant à lui, présenté les conclusions des échanges intervenus au plus haut niveau entre les autorités de la République du Congo et de la RDC. Il a rassuré les membres du bureau politique que la partie congolaise a obtenu des clarifications, la reconnaissance des faits par la RDC, ainsi que des engagements concernant les regrets, les excuses et l'indemnisation des victimes. La commission d'enquête devrait reprendre ses travaux, afin de préciser les responsabilités et les circonstances des événements. Les deux pays devraient relancer les discus-

sions sur les patrouilles mixtes, le fonctionnement des commissions mixtes et la gestion de la frontière commune. Jean-Jacques Bouya a insisté sur la nécessité de faire respecter les principes hérités du cadre continental de règlement des frontières africaines, question d'éviter à tout prix une répétition de tels incidents.

« La situation socioéconomique et sécuritaire nationale, que nous avons analysée, au cours de cette réunion, nous interpelle fortement et nous oblige à nous mobiliser derrière le président de la République et le gouvernement, pour la recherche des solutions idoines et durables. Pour cela, il importe de diligenter l'entrée en scène des Commissions permanentes du bureau politique dont la vocation est justement d'aider le parti à apporter son appui à l'action publique », a déclaré le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, encourageant le gouvernement à redoubler d'efforts pour des réponses appropriées aux légitimes attentes des populations.

Parfait Wilfried Douniama

Les membres de Makoua exhortés à l'unité

Au cours d'un séjour de travail à Makoua, dans le département de la Cuvette, le conseiller départemental, élu de Makoua, membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), Serge Itoua, a échangé avec les membres de ce parti. Une occasion d'appeler les militants à plus d'unité, de cohésion et de discipline au sein du parti.

Devant les membres du PCT à Makoua, Serge Itoua s'est exprimé sans langue de bois. Le membre du bureau politique du PCT a exhorté les militants à cultiver les valeurs d'unité. « Tous ces défis nous commandent de demeurer unis, mobilisés, cohérents, disciplinés et solidaires si nous voulons les relever avec brio. Je vous exhorte donc à continuer à cultiver les valeurs d'unité, de cohésion, de discipline et de solidarité. C'est à ce prix que nous allons permettre à notre parti et à son chef, le très grand camarade Denis Sassou N'Guesso, de continuer à remporter des victoires sur tous les plans au bénéfice du peuple congolais ».



Serge Itoua

Pour Serge Itoua, l'unité du parti constitue une condition essentielle de son efficacité politique. « Nous pouvons avoir des sensibilités, des parcours, des tempéraments et des ap-

proches différentes, mais nous devons savoir nous retrouver autour de l'essentiel. (...) le PCT, notre parti, est une organisation politique qui tire sa force de nous qui sommes

ses militants, de notre engagement, de notre camaraderie et de notre capacité à rester unis autour de ses idéaux », a-t-il souligné.

Au regard des enjeux politiques qui pointent à l'horizon, à savoir les élections législatives et locales de 2027, Serge Itoua estime que son parti est capable de relever ces défis au niveau de Makoua.

Enfin, il a salué la mobilisation des membres venus nombreux à cette rencontre. « Je voudrais également saluer votre mobilisation de ce jour et la ferveur qui la caractérise, ce qui témoigne l'intérêt que vous accordez à notre parti et, singulièrement, à nos rencontres.

Je vous en remercie très sincèrement. Cette flamme doit rester toujours allumée. En effet, comme ne cesse de marteler le grand camarade Pierre Moussa, l'essentiel, c'est l'intérêt supérieur du parti », a-t-il signifié.

De son côté, Jean Marie Bopoumbou, président fédéral du PCT/Cuvette s'est dit satisfait de cette rencontre: « Nous sommes venus assister et accompagner le membre du bureau politique de notre parti (...) qui est en train de mener des actions de grande envergure. Je sens que les membres du PCT à Makoua avaient bien besoin d'une telle rencontre ».

Stanislas Okassou

CLUB 2002 PUR

Une femme à la tête de la Fédération France-Europe

Le Club 2002 Parti pour l'unité et la République (PUR) a renouvelé les instances dirigeantes de sa Fédération France-Europe, à l'issue de son assemblée générale tenue le 3 octobre à Paris, portant Marie-Cécile Mackoubily Voumbo à la présidence de cette structure.

Réunis dans le 15e arrondissement de la capitale française, cadres, militants et sympathisants du parti ont notamment examiné le bilan de la mandature 2023-2026, procédé au renouvellement des instances dirigeantes et adopté une nouvelle feuille de route. Les travaux, modérés par Charles Matoumoueni et conduits par Louis Gabriel Missatou, se sont déroulés en présence du ministre conseiller près l'ambassade de la République du Congo en France, Armand Rémy Balloud-Tabawé, ainsi que des représentants du Parti congolais du travail (PCT) et de formations alliées de la majorité présidentielle. La rencontre a été ouverte par les séquences protocolaires du parti, notamment le salut à l'étendard, l'exécution du slogan du Club 2002 PUR et une prière.

Un bilan placé sous le signe de la restructuration

Présentant le bilan de la mandature écoulée, le président par intérim de la Fédération France-Europe, Yollas Sosthène Dinghat Loubacky, a relevé la poursuite des activités militantes, la régularité des réunions et la participation de la Fédération aux travaux préparatoires des premières universités d'été du parti. Il a toutefois fait état des difficultés liées notamment à l'insuffisance des moyens financiers et au faible niveau des adhésions. Face à cette situation, Yollas Sosthène Dinghat Loubacky a préconisé une restructuration de la Fédération afin de renforcer son implantation auprès de la diaspora congolaise en France et en Europe. Cette démarche devrait notamment passer par l'élargissement de la base militante, une meilleure



Délégation Club 2002 PUR lors des travaux de l'AG du 3 octobre 2026 à Paris 2

leure répartition des responsabilités et une valorisation des compétences disponibles au sein de la diaspora. Il a également insisté sur le renforcement du dialogue et de la participation des militants au fonctionnement de la Fédération.

Hommage aux militants disparus

Ouvrant les travaux, Louis Gabriel Missatou a rendu hommage aux militants disparus, parmi lesquels Moïse Kawami, Alphonse Ndounga Kiba, le doyen Samba, Jeannot Samba et André Georges Sassé. Une minute de silence a été observée à leur mémoire. Le représentant du président-fondateur du Club 2002 PUR, Wilfrid Guy César N'Guesso, a réaffirmé l'ancrage de la formation au sein de la majorité présidentielle, aux côtés du PCT et des partis alliés. L'assemblée générale visait également à remobiliser les militants et à préparer les prochaines échéances internes, notamment le prochain congrès du parti. Dans son intervention, Louis Gabriel Missatou dans son rôle de porte-parole de la majorité présidentielle et cadre du Club 2002 PUR, a appelé les

Congolais de la diaspora à préserver la paix, l'unité et la cohésion nationale, tout en encourageant le dialogue et le rapprochement entre les différentes composantes de la communauté congolaise à l'étranger. Créé le 30 janvier 2002, le Club 2002 PUR affirme placer la paix, l'unité nationale et le développement socio-économique au cœur de son action.

Marie-Cécile Mackoubily Voumbo, première femme à la tête de la Fédération

À l'issue des travaux, Marie-Cécile Mackoubily Voumbo a été élue présidente de la Fédération France-Europe, devenant ainsi la première femme à accéder à cette responsabilité au sein de cette structure. La nouvelle présidente a exprimé sa gratitude pour la confiance qui lui a été accordée, présentant son élection comme une responsabilité collective plutôt que comme une distinction personnelle. « Je la reçois comme une mission collective », a-t-elle déclaré, plaçant son action sous le signe du rassemblement, du dialogue et de l'engagement au service du parti, de

ses militants et des Congolais vivant en Europe. Marie-Cécile Mackoubily Voumbo a également mis en avant le potentiel de la diaspora congolaise, constituée de femmes et d'hommes qui travaillent, entreprennent, étudient et participent, selon elle, au rayonnement de la République du Congo. Elle a appelé à une meilleure organisation de cette communauté et au renforcement des liens entre les Congolais établis en Europe et leur pays.

Les femmes et les jeunes appelés à s'impliquer davantage

La nouvelle responsable a plaidé pour une participation accrue des femmes et des jeunes à la vie politique. Elle a encouragé les femmes à s'engager davantage, estimant que son accession à la tête de la Fédération pourrait contribuer à susciter d'autres vocations. S'adressant aux hommes du parti, elle a souligné que la progression des femmes devait être perçue comme une complémentarité et non comme une compétition, au service d'un objectif commun. Elle a, par ailleurs,

promis une direction à l'écoute des militants, proche du terrain et ouverte au dialogue, tout en appelant à préserver l'unité et le respect mutuel malgré les éventuelles divergences. La nouvelle présidente s'est engagée à travailler avec l'ensemble des composantes de la Fédération et a rendu hommage aux responsables et militants ayant contribué à son développement. Mylène Gloria Gassongo, secrétaire nationale chargée du genre et de la parité du Club 2002 PUR, et Bernard Boueno, ancien président de la Fédération France-Europe, tous deux membres de la délégation venue de Brazzaville, se sont félicités de cette élection qu'ils ont présentée comme une concrétisation de la politique du genre au sein de la formation.

Une feuille de route axée sur la mobilisation

En clôturant les travaux, Louis Gabriel Missatou a souligné le rôle attendu de la Fédération France-Europe dans le renforcement de l'implantation du Club 2002 PUR en France et en Europe. Il a également mis en avant la mobilisation des compétences de la diaspora congolaise en faveur du développement du pays et la nécessité pour la Fédération de renforcer son rôle de relais auprès des Congolais de l'extérieur. La nouvelle équipe dirigeante devra ainsi mettre en œuvre une feuille de route axée notamment sur la mobilisation des militants, l'élargissement de la base du parti, la participation des femmes et des jeunes ainsi que le renforcement de la cohésion interne.

Marie Alfred Ngoma

VIE DES PARTIS

Le PGR présente le Pacte pour l'accélération 2026-2031

Le président du Parti des gardiens de la République (PGR), Omen Chanel Bourangon, a présenté le 3 octobre à Brazzaville le Pacte pour l'accélération 2026-2031. Il s'agit d'une contribution politique et méthodologique de cette formation de la majorité présidentielle pour accompagner le projet de société à travers lequel le chef de l'Etat a été réélu, devenu Programme d'actions du gouvernement (PAG).

Présenté en présence des partenaires, des représentants des partis politiques, de la société civile et des ONG, ainsi que des membres et militants du PGR, le Pacte pour l'accélération 2026-2031 est en quelque sorte une brève synthèse du PAG, déclinée en dix priorités, six axes, neuf missions ; quatre dimensions, dix engagements et deux pylônes. Selon le président du PGR, sans données de référence en 2026, pas d'évaluation crédible en 2031. Le Pacte pour l'accélération 2026-2031 relie, a-t-il rappelé, la vision présidentielle à l'action du terrain. « Il fixe des priorités claires, impose une méthode rigoureuse de suivi, instaure un langage commun d'évaluation à travers le baromètre et engage chaque militant du PGR dans une culture du résultat. Le PGR veut aider le président de la République et le Premier ministre à réussir ce mandat au bénéfice du peuple congolais. C'est là toute l'ambition de ce pacte. Il n'est ni catalogue de promesses, ni document technique, mais un contrat moral entre le PGR et la nation », a

précisé Omen Chanel Bourangon. A travers cette initiative, ce jeune parti de la Majorité présidentielle veut contribuer au suivi, à l'analyse, à la remontée des réalités du terrain et à la formulation de propositions. Le souhait de son président est que la politique soit davantage connectée aux résultats et aux préoccupations de la population. Loin d'être un programme de gouvernement parallèle, ni un substitué de l'action de l'Etat, ce pacte se veut être une contribution politique et méthodologique du PGR pour accompagner la transformation des orientations en actions, en résultats et en impacts. « Notre objectif est d'atteindre une cible qu'on veut reconquérir : c'est un programme d'action gouvernementale qu'on doit atteindre à 100% pour la satisfaction du Congolais. Et nous avons monté ce document en nous basant sur la gestion axée sur les résultats. Nous avons même fait mieux, sous proposition de certains experts des Nations unies en prenant en compte les risques et les opportunités », a expliqué le président du PGR. Pour faire l'analyse de la veille et de



Les responsables du PGR posant avec leurs invités Le président du PGR encourageant les jeunes apprenants/Adiac

la production, le PGR entend mettre en place un observatoire. Il s'agit d'un outil de veille, d'analyse, de suivi et d'aide à la réflexion politique. Parlant du baromètre de l'accélération, le président du PGR a indiqué qu'au bout de chaque année, on doit être capable de calculer l'indice global d'évaluation de chaque politique publique. D'après lui, chaque politique doit être évaluée au bout de chaque six mois. « Notre ambition est simple : le quinquennat 2031 sera jugé sur les résultats. C'est l'engagement moral que le PGR prend

devant la Nation. Faire en sorte qu'en 2031, lorsque les Congolais regarderont le quinquennat écoulé, la question ne soit pas uniquement qu'avons-nous annoncé, mais surtout qu'avons-nous effectivement réalisé et quel impact cela a produit dans la vie des Congolais ? Cette exigence de vérité devant les résultats, le PGR la place au sommet de son engagement politique », s'est-il engagé. Il a, par ailleurs, invité les forces vives de la nation à travailler ensemble pour la matérialisation de « L'accélération

de la marche vers le développement ». Le président du PGR a, enfin, réaffirmé au chef de l'Etat la disponibilité de son parti pour réfléchir, proposer et contribuer à la concrétisation de son projet de société. Notons que la cérémonie de présentation du Pacte pour l'accélération 2026-2031a été marquée par l'installation de l'Organisation des femmes républicaines et la remise des certificats de fin de formation en langues étrangères et africaines à une vingtaine de jeunes. Parfait Wilfried Douniama

CÉMAC

Maîtriser la gestion des risques de crédit

Le secrétaire général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a organisé, le 6 septembre, à Brazzaville sa première réunion avec les responsables des fonctions Finance, Comptabilité et Engagements des établissements de crédit de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) pour débattre de la maîtrise des risques dans les établissements de crédit.

Les travaux ont été présidés par la secrétaire générale adjointe de la Cobac, Patricia Danielle Manon, en présence de nombreux responsables du secteur. Une centaine de responsables des fonctions Finance, Comptabilité et Engagements au sein des établissements de crédit de tous les Etats de la Cémac a pris part à cette rencontre. Deux thématiques y ont été développées pour mieux édifier ces experts banquiers. Le premier panel, intitulé « Les diligences relatives à la gestion du risque de crédit et les règles en matière de classification, de comptabilisation et de provisionnement des créances douteuses des établissements de crédit », animé par l'expert Cédric Mba-Obiang, a permis de rafraîchir la mémoire des participants sur la maîtrise du risque de crédit. Il a fait savoir que ce terme sous-entend la gestion rigoureuse de l'ensemble du cycle de

vie du crédit, depuis son octroi jusqu'à son recouvrement ou sa radiation. Dans le fond, l'orateur s'est inquiété des anomalies qui surviennent souvent dans la classification, la comptabilisation, le provisionnement des créances, la gestion des garanties et sûretés ainsi que les insuffisances liées à la mise en œuvre adéquate des diligences en matière de gouvernance et de procédures. Développant le second thème intitulé « La mise en œuvre de la réglementation en matière de gestion et de suivi du risque de crédit : difficultés rencontrées par les établissements de crédit », la directrice du crédit et du recouvrement de BGFI-Bank Congo, Hélène Efouté Nyamsi, a mis en exergue de nombreuses contraintes opérationnelles auxquelles font face les établissements de crédit. Celles-ci concernent, entre



Patricia Danielle Manon, DG adjointe de la Cobac/Adiac

autres, a-t-il indiqué, la prise en compte prudentielle de certaines sûretés et règles concernant le traitement des créances restructurées, la correcte application des mécanismes de contagion au sein des groupes de contreparties, ainsi que la nécessité d'améliorer la fiabilité du système d'information.

A cet effet, elle a suggéré dans ce cadre l'instauration d'une éligibilité transitoire des garanties immobilières sur la base d'attestations notariales. Le but étant de prendre en ligne de compte des délais d'enregistrement foncier, l'assouplissement des conditions applicables aux restructurations de créances viables, en ce qui concerne les PME. Saluant la tenue de cette rencontre, la secrétaire générale adjointe de la Cobac a souligné que celle-ci a permis aux experts banquiers la maîtrise de la gestion du risque de crédit. « La rencontre de ce jour est consacrée aux diligences de gestion du risque de crédit : la maîtrise du risque commence bien avant l'impayé. Elle repose sur une analyse initiale robuste, une décision prise dans le respect des délégations, une documentation complète et fiable,

une surveillance continue et une réaction rapide à tout signe de dégradation. La classification, la comptabilisation et le provisionnement ne constituent pas des opérations isolées de fin de période. Bien au contraire, ils sont l'aboutissement d'un processus permanent et rigoureux d'appréciation et de gestion du risque de crédit », a précisé Patricia Danielle Manon. Par ailleurs, elle a exhorté les établissements de crédit à procéder à une revue ciblée de son dispositif de gestion du risque de crédit. Celle-ci devra apprécier en amont le dispositif d'octroi de crédit et en aval la qualité des données, la correcte application des critères de classification, l'adéquation des provisions, le suivi des restructurations et des garanties, l'efficacité des alertes et la régularité des rapprochements et la qualité des reportings.

Firmin Oyé

AFFORESTATION

Les derniers préparatifs avant le lancement de la Décennie des Nations unies

À l'approche du lancement de la Décennie des Nations unies sur le boisement et le reboisement conformément à la gestion durable des forêts (2027-2036), la République du Congo et ses partenaires ont appelé à renforcer la coopération internationale en faveur de la restauration des paysages et de l'extension du couvert forestier. Un dialogue de haut niveau organisé à Rome en Italie, en marge de la Semaine mondiale des forêts 2026, a permis de définir les priorités de cette future décennie.

La République du Congo poursuit sa mobilisation en faveur du boisement et du reboisement. Elle a organisé le 29 septembre dernier à Rome un dialogue de haut niveau consacré à la préparation de la prochaine Décennie des Nations unies sur le boisement et le reboisement conformément à la gestion durable des forêts. La rencontre, tenue au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans le cadre de la Semaine mondiale des forêts 2026, s'est déroulée parallèlement à la 28e session du Comité des forêts de la FAO. Mobilisant une centaine de participants (représentants des États membres, organisations internationales, du monde scientifique, du secteur privé et de la société civile), la session a porté sur les conditions nécessaires à la réussite de la future Décennie, notamment la coordination des actions, le partage des connaissances, le renforcement des capacités et la mobilisation des financements. Les participants ont souligné que le boisement et le reboisement peuvent contribuer à restaurer les paysages dégradés, accroître la couverture forestière, renforcer la séquestration du carbone et soutenir les moyens de subsistance ainsi que le développement économique.

Aux côtés de la ministre congolaise de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, a souligné, à l'ouverture des travaux, l'urgence de donner une traduction concrète aux engagements internationaux. « La prochaine Décennie



Les officiels onusiens/DR

des Nations unies offre une occasion cruciale de renforcer davantage les actions de restauration, de mobiliser les pays et les parties prenantes, ainsi que de partager les connaissances, les données probantes, les données et les bonnes pratiques », a-t-il déclaré. Pour les participants, la réussite de cette initiative dépendra également de l'adaptation des actions aux réalités nationales et locales. La planification, l'exploitation des données scientifiques et l'implication des populations devront ainsi guider les programmes de boisement et de reboisement. Le Pr Labode Popoola, du Forum africain sur les forêts, a présenté les principales orientations du cadre de la future Décennie. Il a notamment plaidé pour une consultation large et inclusive afin de favoriser l'appropriation collective de ses objectifs et priorités.

Une feuille de route à l'horizon 2027

Les échanges de Rome ont également permis de partager plusieurs expériences nationales et régionales en matière de gestion et de restauration des

forêts. Des représentants de l'Irlande, de la République dominicaine, de l'Indonésie, de l'Ouzbékistan et des États-Unis, ainsi que des responsables d'organisations spécialisées dans la gestion durable des paysages forestiers, ont pris part aux discussions. À l'issue du dialogue, les participants ont proposé une feuille de route à court terme en vue du lancement officiel de la Décennie en 2027. Celle-ci repose sur trois axes : le renforcement de l'information; la mobilisation de tous les acteurs et la mise en place des mécanismes nécessaires à la réalisation des projets. La future Décennie s'inscrit dans le prolongement de la première Conférence internationale sur le boisement et le reboisement, organisée à Brazzaville en 2024. La République du Congo entend poursuivre, avec ses partenaires, les consultations et les actions préparatoires jusqu'en 2027 afin de favoriser une mobilisation internationale autour d'une gestion durable des forêts et de traduire les engagements pris en résultats concrets sur le terrain.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Marien-Ngouabi lance un préavis de grève

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a publié, le 5 octobre, à Brazzaville un préavis de grève dans soixante-douze heures, à la suite du non-paiement des salaires des mois d'août et septembre 2024 ainsi que mai, juin, juillet, août et septembre 2026.

Pour le collège intersyndical de l'UMNG, le salaire constitue un droit fondamental du travailleur et demeure un élément essentiel de la stabilité sociale et de la dignité humaine. Face au non-respect des engagements gouvernementaux et suite à une analyse de la situation sociale, l'intersyndicale exige le paiement de tous les salaires dus des ex- travailleurs de l'UMNG ; la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'UMNG avec ceux de la fonction publique, ainsi que le paiement de toutes les heures diverses dues. Précisons que le collège intersyndical de l'UMNG regroupe le Syndicat du personnel non enseignant du supérieur, le Syndicat national de l'université et le Syndicat des enseignants du supérieur privé.

Guillaume Ondze



APPEL A CANDIDATURE N° 010/MCIDAT/DGGT/PRRU/UGP-26



RECRUTEMENT DE L'ASSISTANTE DE DIRECTION DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE (PRRU)

I-Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services relatifs au « recrutement de l'assistante de direction du Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (PRRU) ».

II-Mandat général

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le mandat de l'assistante de direction consiste à assister le Coordonnateur dans la gestion administrative, le suivi documentaire, l'organisation du travail et son agenda.

Elle mettra en œuvre les tâches suivantes :

- Gestion administrative et organisationnelle

-Traitement du courrier : réceptionner et enregistrer tout courrier/ documents entrants et sortants ; tenir à jour les registres de courriers arrivée /départ ; classer et suivre les dossiers et documents du projet conformément au manuel de procédures ; organiser le classement et l'archivage physique et électronique des documents administratifs du projet ; assurer la gestion de l'agenda du Coordonnateur en veillant à ce que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour que le Coordonnateur soit prêt pour ses réunions et ses différents engagements ; préparer à la signature du Coordonnateur les projets de correspondances, et autres documents nécessaires assurer toute autre tâche confiée par le Coordonnateur.

•Communication interne et externe

Assurer la ventilation de l'information administrative interne : avis de réunion ; prise de rendez-vous.

III- Profil du candidat(e) recherché (e)

L'assistant (e) de direction devra présenter le profil suivant :

- Avoir au moins un diplôme de niveau BAC+3 en gestion administrative, secrétariat de direction ou diplôme équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de cinq (5) ans au moins dans les fonctions d'assistant(e) de direction, dont deux (2) ans au moins dans un projet financé par des bailleurs de fonds au Congo (Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, AFD, FIDA etc) ;
- Avoir la maîtrise de l'organisation des ateliers, réunions et missions ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique courant : Word, Excel, Internet, Powerpoint,
- Avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ainsi que dans la rédaction des documents ;
- Une expérience en archivage attestée constitue un atout ;
- La connaissance de la langue anglaise constitue un atout.

NB :

-Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

-Les candidats/candidates ne présentant pas un diplôme conforme

aux présents termes de référence seront systématiquement éliminés. Seules les expériences prouvées par les attestations/certificats de travail seront également considérées lors de l'évaluation. Les candidatures féminines sont encouragées.

IV-Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2025). Elle se déroulera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs dossiers de candidature et ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

V- Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

-Les dossiers de candidatures écrits en langue française comprenant : Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet, un Curriculum Vitae actualisé, indiquant clairement les informations sur la qualification, l'expérience et les compétences du candidat /la candidate, une copie légalisée du diplôme requis, des copies des attestations/certificats de travail justifiant l'expérience pour chaque poste similaire occupé pendant les cinq ans exigés, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 octobre 2026 à minuit (heure local), avec la mention : « Recrutement de l'assistante de direction du PRRU ».

La grille de présélection quantitative se présente comme suit :

Critère	Note maximale
Formation : Bac + 3 en administration, secrétariat de direction ou diplôme équivalent	15
Justifier une expérience professionnelle de cinq (5) ans complets dans les fonctions d'assistant(e) de direction, de secrétariat de direction ou dans des fonctions administratives similaires	30
Aucune expérience dans le domaine	0
de 6 mois à 2 ans exclus	10
Au moins 2 ans à 4 ans exclus	20
Au moins 4 ans à 5 ans exclus	25
Au moins 5 ans	30
(2) ans au moins dans un projet financé par des bailleurs de fonds au Congo (Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, AFD, FIDA)	45
Aucune expérience	0
de 6 mois à 1an exclus	10
Au moins 1 an à 2 ans exclus	20
Au moins 2 ans	45
Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint	10
Total	100

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet PRRU, Centre d' Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 6^{ème} étage, Porte 6004, Brazzaville. E-mail : prucongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 05 octobre 2026

Coordonnateur,
Le Coordonnateur
Guy M. MBENGUE

ACOSPA

Les professionnels de santé outillés en soins palliatifs

L'Association congolaise des soins palliatifs (Acospa) a lancé, le 5 octobre, à Brazzaville une session de formation destinée à renforcer les compétences des professionnels de santé et à préparer des formateurs capables de diffuser les pratiques de soins palliatifs dans les structures sanitaires.

Organisée autour de deux parcours complémentaires, la session comprend une formation de niveau 1 consacrée aux fondamentaux des soins palliatifs et une formation de formateurs axée sur la pédagogie inversée. L'objectif est notamment d'améliorer l'évaluation et la prise en charge de la douleur, mais aussi de mieux intégrer les dimensions psychologiques et sociales dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies graves, chroniques ou évolutives. Pour le président de l'Acospa, Pr Alexis Fortuné Bolénga Liboko, cette deuxième session constitue une nouvelle étape après une première organisée en 2025. L'enjeu est désormais de permettre aux professionnels formés de mettre en pratique leurs acquis et de les transmettre à leur tour. « Il faut que les personnes formées puissent mettre en pratique les compétences acquises et, sur-



Le président de l'Acospa aux côtés du Pr Benoît Buruoco et du Dr Eliane Ndonga lors de son allocution./DR

tout, qu'elles puissent à leur tour former d'autres personnels de santé », a-t-il souligné. Cette démarche doit permettre à l'association de renforcer progressivement son réseau et d'intégrer davantage les soins palliatifs dans les pratiques professionnelles.

Intervenant comme formateur, le président de la Fédération internationale francophone des soins palliatifs, Pr Benoît Buruoco a

insisté sur l'ampleur des besoins. Les soins palliatifs, a-t-il rappelé, ne concernent pas uniquement les patients atteints de cancer, mais également ceux souffrant de maladies cardiaques, rénales, pulmonaires, de diabète compliqué ou encore de certaines maladies du sang. « La médecine palliative et la médecine de la douleur sont des médecines tout à fait intégrées. Ce n'est pas une spécialité à part, c'est

une activité transversale », a-t-il expliqué. Il a également appelé à renforcer la formation des professionnels et l'accès aux médicaments essentiels afin de mieux soulager la douleur et accompagner les patients ainsi que leurs familles.

Au Congo, l'Acospa travaille parallèlement à la mise en place d'une équipe mobile de soins palliatifs, qui devrait dans un premier temps intervenir au CHU de

Brazzaville avant une éventuelle extension aux soins à domicile. Un projet de production de morphine orale au sein du CHU est également envisagé, sous réserve des autorisations nécessaires. Ces initiatives devraient contribuer à améliorer l'accès aux soins palliatifs, notamment pour les patients qui ne peuvent se déplacer et nécessitent un accompagnement à domicile.

La formation des formateurs qui va se poursuivre jusqu'au 8 octobre apparaît ainsi comme un levier pour assurer la pérennité de la démarche. À l'issue de la session, l'Acospa prévoit d'étendre les formations aux établissements hospitaliers, en collaboration avec leurs responsables, afin de multiplier progressivement le nombre de professionnels capables d'intégrer les soins palliatifs dans leur pratique quotidienne.

Gloria Imelda Lossele

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des étudiants congolais bénéficient de la bourse turque

L'ambassade de Turquie au Congo a remis, le 5 octobre, à Brazzaville des documents de voyage et d'inscription aux étudiants congolais bénéficiaires de la bourse d'études dans des universités turques.

Au titre de l'année académique 2026-2027, après une campagne lancée en janvier dernier, onze étudiants congolais ont été sélectionnés pour bénéficier des études complètes. La bourse d'étude couvre le billet d'avion aller-retour, l'accompagnement pour les démarches d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur, les frais de scolarité, l'hébergement, les allocations mensuelles, l'assurance maladie, ainsi que les frais liés aux cours de langue turque.

Dans son discours prononcé en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur, l'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Turemen s'est dit « très heureux » qu'un nombre croissant des jeunes congolais choisissent chaque année son pays pour leurs études universitaires. Il a tenu à féliciter les étudiants qui ont rempli les conditions d'admission au titre de l'année 2026-2027. Il se réjouit aussi de ce que quelques élèves de l'école internationale turco-congolaise Maarif figurent parmi les bénéficiaires de ces bourses d'études.

« Chers étudiants, je vous encourage à donner le meilleur de vous dans vos études, à vous intégrer dans la communauté turque, afin de mieux apprécier la beauté culturelle, artistique et linguistique de votre pays d'accueil. Une fois vos études



Les étudiants boursiers posant avec l'ambassadeur et les autorités congolaises/Adiac

terminées, je suis confiant que vos compétences seront d'une grande utilité à votre pays le Congo », a déclaré l'ambassadeur. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, l'ambassadeur a fait savoir que le gouvernement turc octroie chaque année des bourses d'études aux jeunes congolais désireux de poursuivre leurs études supérieures en Turquie. « Le Congo et la Turquie entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération dans plusieurs domaines dont celui de l'éducation. Cette coopération fructueuse a permis à plusieurs promotions d'étudiants de béné-

ficier des programmes de bourses d'études dénommés « Türkiye Burslari », a rappelé le diplomate.

Renforcer les liens entre les ministères de l'Enseignement supérieur des deux pays

Après s'être félicité de l'excellence des relations de coopération existantes entre le Congo et la Turquie, l'ambassadeur s'est adressé à la ministre de l'Enseignement supérieur en ces termes : « Nous sommes également témoins de votre implication sur les grands dossiers liés à l'enseignement supérieur et nous saisissons cette occasion pour vous féliciter une fois de plus

pour la confiance qui vous a été renouvelée à ce poste ».

Par ailleurs, le diplomate a émis le souhait que le Conseil de l'enseignement supérieur (Yök) de son pays établisse un lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur du Congo. Dans ce cadre, il a invité la ministre Delphine Edith Emmanuel à effectuer une visite officielle en Turquie pour des échanges avec son homologue turc.

De son côté, la ministre de l'Enseignement supérieur a appelé les étudiants bénéficiaires de la bourse à prendre conscience de l'opportunité offerte par la Turquie, et à donner le meilleur

d'eux-mêmes. La cérémonie a été aussi marquée par le témoignage d'un ancien étudiant congolais bénéficiaire de la bourse d'études turque, Trésor Mampouya. Depuis quelques années, il fait désormais partie du personnel de l'ambassade de la Turquie au Congo. A cette occasion, il a exhorté la nouvelle vague au travail, au respect des règles du pays d'accueil, à l'apprentissage de la langue turque, etc. Rappelons que l'an dernier, vingt et six étudiants congolais avaient été sélectionnés. Chaque année, le nombre d'étudiants boursiers varie en fonction des demandeurs.

Yvette Reine Boro Nzaba

Augmentation de Capital par Appel Public à l'Épargne de BGFI Holding Corporation

Saisissez une opportunité unique de créer de la valeur durable à nos côtés.



Prix de l'action :
80 000 FCFA



Nombre d'actions :
1 006 975



Minimum de souscription:
10 actions



Période de souscription:
**Du 15 Septembre
au 15 Octobre 2026**



Montant de l'opération :
80 558 000 000 FCFA

EMETTEUR

BGFI Holding Corporation



ARRANGEURS



CHEF DE FILE



COTATION



SYNDICAT DE PLACEMENT



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



www.groupebgfibank.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le Visa COSUMAF-APE-06/26

ZES

Le Congo et l'Italie échangent sur leurs modèles de développement

Un séminaire consacré aux zones économiques spéciales (ZES), ouvert le 6 octobre à Brazzaville, met un accent sur les expériences italienne et congolaise. Réunissant les représentants des institutions, du secteur privé et du monde des entreprises italiens et congolais, cette rencontre vise à faire émerger de nouvelles pistes de coopération industrielle et d'investissement entre les deux pays.

Organisé par l'ambassade d'Italie en République du Congo et le ministère du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé, avec l'appui de l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), le séminaire permettra de mieux comprendre les modèles respectifs et d'identifier les pratiques susceptibles d'être adaptées au contexte congolais. Pendant deux jours, les participants vont confronter leurs expériences autour du développement des ZES, de la structuration des chaînes de valeur, de l'ancrage territorial des activités industrielles et de la formation professionnelle.

À l'ouverture des travaux, le directeur de l'ICE Luanda/Brazzaville, Dott Andrea Ferrari, a expliqué que la session entend établir « un regard croisé sur les ZES italiennes et congolaises ». Les échanges doivent notamment permettre aux deux parties de cerner leurs systèmes respectifs et d'envisager « une action commune de collaboration ». Cette démarche s'inscrit, a indiqué Dott Andrea Ferrari, dans une dynamique plus large d'accompagnement du développement économique congolais par l'Italie. Ces dernières années, l'ICE a soutenu la formation d'entreprises agricoles congolaises, organisé des missions d'entreprises en Italie et contribué au Business Forum Italie-Congo. D'autres initiatives sont annoncées, notamment une mission de start-up congolaises à Rome et la participation d'une délégation congolaise à la 47e foire agricole EIMA, une exposition internationale des machines pour l'agriculture et le jardinage, qui se tiendra du 10 au 14 novembre prochain à Bologne.



Pour l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata, les ZES doivent être envisagées comme un instrument au service d'une coopération économique plus ambitieuse. Les deux pays collaborent déjà dans plusieurs domaines, notamment l'énergie, les infrastructures, l'eau, le bois, l'agriculture et l'agro-industrie ainsi que la santé, avec une place importante accordée aux initiatives du Plan Mattei pour l'Afrique. Dans le secteur énergétique, a-t-il souligné, la coopération avec l'Italie s'appuie notamment sur les investissements d'Eni dans les infrastructures de liquéfaction du gaz. Dans le domaine de l'eau, un projet soutenu dans le cadre du Plan Mattei porte sur la réhabilitation et l'extension du réseau d'eau de Brazzaville. L'agriculture et l'agro-industrie constituent également des axes de coopération, tandis que le secteur électrique bénéficie de projets visant à renforcer les infrastructures de transport et de distribution.

Les ZES comme écosystèmes productifs

Enrico Nunziata souhaite que la coopération italo-congolaise puisse évoluer vers davantage d'investissements et de partenariats industriels. « L'enjeu n'est donc pas seulement de vendre davantage, mais également de produire davantage ensemble », a-t-il relevé. Le diplomate a appelé au développement des coentreprises, au transfert de compétences et à une meilleure intégration des entreprises congolaises dans les chaînes d'approvisionnement. Outre les infrastructures et les incitations accordées aux entreprises, il estime qu'une ZES doit devenir « un véritable écosystème productif », associant entreprises, infrastructures, services, formation, recherche, innovation et institutions. L'expérience italienne des districts productifs, principalement dans les secteurs de la chaussure, du cuir, de la maroquinerie et de la construction navale, constitue à ses yeux une source d'enseigne-

Les participants à l'ouverture des travaux/Adiac

ments pour le Congo. Cette approche ouvre des perspectives dans plusieurs secteurs, notamment l'agro-industrie, la mécanisation agricole, la transformation du bois, les matériaux de construction, l'énergie et les énergies renouvelables, la logistique, la gestion de l'eau, la digitalisation et les services industriels. Pour les entreprises italiennes, à savoir les PME, les ZES congolaises pourraient offrir un cadre favorisant l'accès aux infrastructures et aux services. En retour, leur présence pourrait contribuer au transfert de technologies, de compétences et de savoir-faire vers les entreprises congolaises. La partie italienne insiste sur les conditions nécessaires pour attirer durablement les investisseurs : disponibilité de l'énergie, qualité des infrastructures, efficacité logistique, simplification des procédures administratives, stabilité du cadre réglementaire et disponibilité de compétences adaptées.

Le Congo veut tirer parti de l'expérience italienne

Ouvrant officiellement le séminaire, le ministre du Développement industriel des zones économiques spéciales et de la promotion du secteur privé, Michel Djombo, a salué la qualité des relations entre le Congo et l'Italie, notamment à travers les projets développés dans le cadre du Plan Mattei. Il a présenté la rencontre comme une nouvelle étape vers une coopération industrielle plus concrète. L'ambition du Congo, d'après le ministre, est de transformer davantage les ressources sur place, d'accroître les capacités de production et de créer des emplois durables. Les ZES doivent contribuer à cette dynamique en attirant des investissements, en favorisant la production locale et en développant les compétences.

Michel Djombo a particulièrement mis en avant l'intérêt du modèle italien des PME et PMI ainsi que celui des districts industriels. Le Congo entend s'inspirer de la capacité de ces entreprises à développer des spécialisations, à coopérer avec leurs fournisseurs et sous-traitants et à s'ancrer dans les territoires. Des partenariats entre entreprises italiennes et congolaises pourraient ainsi favoriser le transfert de savoir-faire et l'amélioration des procédés de production. La formation professionnelle occupe également une place centrale dans cette perspective. « Nous ne pouvons pas localiser au Congo n'importe quelle industrie sans pouvoir avoir les compétences locales pour créer des emplois durables », a-t-il souligné.

Fiacre Kombo

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mbama Moussounda Amandine Michelle.
Je désire désormais être appelée Mbouba Moussounda Amandine Michelle.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

On m'appelle Mobouaka-Clochal
Je désire désormais être appelé Mobouaka-Bembo Clauchel Stiven.
Tout personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

UN DIPLÔME QUI DONNE DU TRAVAIL!

LYCÉE INFORMATIQUE

SÉRIE H (H1, H2, H3)

- ✓ Accessible à tous les élèves
- ✓ BAC INFORMATIQUE

Ces deux étudiants sont à Amiens pour passer les épreuves de BTS informatique.

BTS INFORMATIQUE

FRANCE

- ✓ Ouvert à tout bachelier et étudiant
- ✓ Épreuves en France
- ✓ Licence pro possible

BACONGO LA GLACIÈRE
près du centre Bissita /
Sony Labou Tansi

OUENZÉ
56 bis rue
MPangala

06 911 10 10
06 193 72 73

**EDAU**
Congo scp

ISO 9001:2015, 14001:2015, 45001:2018

**07 OCTOBRE**
2008 - 2026**ANS**
*d'expertise au service
d'un avenir durable***ETUDES****DESIGN****ARCHITECTURE****INGENIERIE BTP****EXPERTISE IMMOBILIERE (Valeur Venale)****URBANISME****REPRESENTATION ET NEGOCE**<< Octobre, mois de l'Architecture,
de l'Habitat et de EDAU Congo SCP >>

📍 case 013 OCH - MOUNGALI III
BP 13.306 Brazzaville
☎ Tél: (+242) 06 634 7202



✉ edaucongo@gmail.com
🌐 www.edau-congo.com

24/7 Service
Disponible

RÉPONDRE AUX ATTENTES ET EXIGENCES LES PLUS POINTUES DE SES CLIENTS ET DE SON MARCHÉ

INDUSTRIE TOURISTIQUE

Promouvoir l'intelligence artificielle

En vue de consolider la souveraineté culturelle du Congo, le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean-Claude Gakosso, a vivement appelé les acteurs du secteur à impulser le numérique et l'intelligence artificielle.

Sur le thème « Agenda numérique et intelligence artificielle pour repenser le tourisme », la 47^e édition de la Journée mondiale du tourisme mise sur un tourisme plus inclusif et durable grâce notamment au numérique et à l'intelligence artificielle (AI). En effet, l'IA intervient dans plusieurs étapes du parcours touristique. Elle peut contribuer entre autres à la recherche d'informations, à la sélection des destinations et à la planification des voyages. Par ailleurs, les professionnels du secteur peuvent également s'appuyer sur les outils numériques pour mieux analyser les données et adapter leur activité aux besoins des visiteurs.

Au Congo, pays côtier, historique et forestier jouant un grand rôle dans la régulation du climat, cette thématique s'aligne avec la vision du gouvernement qui s'attelle à multiplier les « plateformes numériques destinées à être mises à l'international ». Et le ministre d'indiquer : « A la suite des instructions du chef de l'Etat, le site de la baie des Louango, dans le département du Kouilou, est aujourd'hui un chantier en pleine effervescence avec la construction du Mémorial de la Déportation et de l'Esclavage. » Selon le ministre, la République du Congo « a tout pour devenir une destination touristique de prédi-

lection », d'où la nécessité de promouvoir le tourisme à travers la revitalisation du patrimoine immatériel, la codification des usages et langues et le rayonnement mondial de l'art comme la rumba». Dans cette dynamique, il a appelé les acteurs du secteur à promouvoir le tourisme congolais. « Ensemble, faisons du Congo notre beau pays un hub touristique de référence en Afrique centrale. Ensemble, portons un regard neuf sur nos sites naturels et culturels. Donnons-leur nous-mêmes de la valeur et visitons-les nous-mêmes d'abord avant de susciter auprès de l'étranger l'envie irrésistible de les visiter et le bonheur indicible d'y



Le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean-Claude Gakosso/Adiac

avoir été bien accueilli », a-t-il invité. Le tourisme congolais, soulignons-le, va au-delà des sites touristiques classiques car il s'appuie un peu plus chaque jour sur la biodiversité, la culture l'histoire et les communautés locales. Ces dernières années, le Congo a entrepris plusieurs initiatives

comme développer l'écotourisme dans les parcs nationaux et l'aménagement des infrastructures touristiques dans le lac Télé, par exemple, afin de promouvoir ce secteur. Le gouvernement, dans son Plan national de développement 2022-2026, entend faire davantage.

Fortuné Ibara

FÉCOFOOT

Eric Alain Mantot reçoit les félicitations de la Fifa

Le président de la Fédération internationale de football association (Fifa) a félicité le nouveau président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) pour le choix porté sur lui lors de l'assemblée générale électorale du 26 septembre.

Pour son nouveau défi, le président actuel de la Fécofoot a reçu un soutien de taille : Celui du président de la Fifa. « C'est avec plaisir que je vous écris aujourd'hui afin de vous présenter les plus sincères félicitations pour votre récente élection à la présidence de la Fédération congolaise de football », a écrit Gianni Infantino. Le président de la Fifa a garanti au nouveau président son soutien personnel et l'aide de la Fifa pour lui permettre d'atteindre les objectifs fixés. « Vos connaissances, votre leadership et votre expérience auront sans nul doute un impact sur le développement de notre beau jeu dans votre pays. Convaincu du potentiel du football au Congo, vous pouvez compter sur mon soutien personnel et sur l'aide de la Fifa pour atteindre cet objectif. Les portes de la Fifa vous seront toujours ouvertes si vous désirez discuter de notre sport, de son développement et de la promotion de ses valeurs », a-t-il dit. « Espérant vous rencontrer bientôt, je vous adresse, cher président, mes meilleurs vœux de bonne santé, ainsi qu'à votre famille, vos amis et proches », a poursuivi Gianni Infantino. Les vice-présidents et nouveaux



membres du comité exécutif ont été aussi félicités. « Je saisis également cette occasion de transmettre mes félicitations aux vice-présidents et membres du comité exécutif élus avec vous, et je vous souhaite, à vous et à votre équipe, bonne chance et plein succès pour tous les défis qui vous attendent, afin que vous tous puissiez créer et être témoin d'un héritage durable pour l'avenir du football au Congo », a-t-il souhaité.

James Golden Eloué

EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO – CTPAD

ANNONCE

Le Président de l'Eglise Evangélique du Congo (EEC), le Révérend Guy LOCKO ELENGA, lance un appel de candidature pour le recrutement d'un cabinet financier pour un contrôle de la Coordination Technique des Projets et d'Appui au Développement Communautaire (CTPAD) concernant l'exercice de l'année 2026.

Offre technique

- Une note de compréhension des présents termes de référence ;
- Une méthodologie détaillée et un chronogramme de mise en œuvre ;
- La présentation du cabinet (statut juridique, agrément, moyens humains et matériels) ;
- Les curriculum vitae détaillés des membres de l'équipe proposée ;
- Les références de missions similaires, avec attestations de bonne exécution ;
- Une copie des documents administratifs (agrément OECCA, registre de commerce, attestations fiscales et sociales à jour).

Offre financière

L'offre financière, présentée séparément de l'offre technique, détaillera les honoraires des travaux d'exercice. Le dépôt des offres se fera au secrétariat de la CTPAD au siège, de l'Eglise du Congo au n°4 rue Alfred fourneaux Ex-trésor centre-ville Brazzaville ou par E-mail: ctpad_eec@yahoo.fr .

La date limite des dépôts des offres est fixée le 20 octobre 2026 à 12h00. NB : les offres techniques et financières devront être présentées sous plis séparés et scellé, portant la mention ne pas ouvrir.

Fait à Brazzaville le 05 octobre 2026

Le Président de l'Eglise Evangélique du Congo

Le Révérend Guy LOCKO ELENGA



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
(Cabinets de Conseil)

Intitulé de la Mission :
**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER L'ETUDE SUR LES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES DES
FILIERES CIBLES DU PAJE ET ANALYSE DES OPPORTUNITES DE MARCHES POUR L'ETABLISSEMENT DES
PARTENARIATS COMMERCIAUX.**

Numéro de Référence : COG-2000001040-0440-CS-CQS

La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet PAJE.

Les services de conseil («les services») comprennent :

- Identifier et prioriser les filières présentant le meilleur potentiel économique et commercial dans les zones du Projet;
- Analyser la structure et le fonctionnement des chaînes de valeur retenues;
- Evaluer la compétitivité économique des filières sélectionnées;
- Identifier les contraintes techniques, organisationnelles, financières et commerciales affectant leur développement;
- Analyser la demande actuelle et future des marchés nationaux et régionaux;
- Cartographier les principaux acteurs économiques et commerciaux;
- Identifier les acheteurs potentiels, agrégateurs, transformateurs et investisseurs;
- Proposer des modèles économiques adaptés aux jeunes entrepreneurs et aux organisations de producteurs;
- Identifier les investissements prioritaires nécessaires à la compétitivité des filières;
- Formuler des recommandations opérationnelles pour la mise en œuvre des interventions du PAJE.

La durée de la mission est de trente-cinq (35) jours de travail effectif.

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante :

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du PAJE publié dans la Semaine Africaine n° 4291 du vendredi 18/07/2025 à la page 12 et les dépêches de Brazzaville n°5049 du lundi 14 Juillet 2025.

Le Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat («le client») invite à présent les cabinets conseil ou bureaux d'études admissibles (les «consultants») à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenues de donner des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces

services.
Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. En soumettant le présent document, vous certifiez avoir lu et compris la Politique de confidentialité, et acceptez d'être liés par celle-ci.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les cabinets/bureaux qui lui sont affiliés a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les cabinets/bureaux sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les règles ci-après relatives aux conflits d'intérêts devront s'appliquer au recrutement, au sein de l'équipe proposée par le consultant, d'agents de la fonction publique ou de membres du personnel du client :

- a) aucun membre du conseil d'administration du client ni aucun membre du personnel qu'il emploie actuellement (à temps partiel ou à plein temps, rémunéré ou non, en congé ou non, etc.) ne peut être proposé pour travailler, ni travailler, ni comme consultant ni pour le compte d'un consultant;
- b) sous réserve des dispositions de la clause 8.6 d), aucun agent de la fonction publique actuellement en poste ne pourra travailler comme consultant ni pour le compte d'un consultant au sein de son propre ministère, service ou organisme.

Les Cabinets de conseil seront sélectionnés selon la méthode sur la Qualification des consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

N°	CRITERES DE SELECTION	POINTS
1.	Expérience générale	25
1.1	Le cabinet sélectionné devra être un bureau d'études ayant une expérience générale minimale de quinze (15) ans. Quinze (15) années d'expériences : 15 points ; Au-delà de quinze (15) années : 2,5 points par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points.	20
2	Expériences spécifiques	80
2.1	Avoir réalisé au moins cinq (5) études de référence sur les projets agricoles au cours des 10 dernières années (2015 à 2026). Cinq (5) études de références : 20 points ; Au-delà de cinq (5) études : 2,5 points par étude supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points.	25
2.2	Avoir réalisé au moins deux (2) études de référence sur les projets agricoles au cours des cinq (5) dernières années (2020 à 2026). Deux (2) études de références : 10 points ; Au-delà de deux (2) études : 2,5 points par étude supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points.	15
2.3	Justifier d'au moins deux (2) missions d'évaluation ou d'achèvement de projets agricoles durant les cinq (5) dernières années ; Deux (2) missions d'évaluation ou d'achèvement : 10 points ; Au-delà de deux (2) missions : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points.	15
2.3	Justifier d'au moins deux (2) missions d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes du secteur agricole financés par des bailleurs multinationaux (FIDA, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement (BAD). Deux (2) missions d'appui à l'entrepreneuriat : 10 points ; Au-delà de deux (2) missions d'appui : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points.	15
3.	Avoir une expérience dans la sous-région de l'Afrique subsaharienne. 2 points seront attribués par année d'expérience et par Pays jusqu'à un maximum de 10 points.	10
Total		100

NB : Les références devront être appuyées par des attestations de bonne exécution, certificats de services faits, procès-verbaux de réception ou pages pertinentes des contrats indiquant au minimum le client, l'objet, la période d'exécution, le rôle du cabinet et les prestations effectivement réalisées. Les références non suffisamment documentées pourront ne pas être prises en compte. La note minimale requise de 70 points/100. Des consultants peuvent s'associer entre eux comme co-entreprises ou sous-consultants afin d'être mieux qualifiés. Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : secretariatmaep@paje-cg, le mardi 20 octobre 2026 à 16h00, heure de Brazzaville au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le Jeudi 22 octobre 2026 à 16h00, heure locale.

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être envoyées par courrier électronique en format PDF copiable à l'adresse électronique ci-dessous, au plus tard, le Jeudi 22 octobre 2026 à 16h 00', heure de Brazzaville et porter clairement la mention : « AMI N°COG-2000001040-0440-CS-CQS-RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER L'ETUDE SUR LES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES DES FILIERES CIBLES DU PAJE ET ANALYSE DES OPPORTUNITES DE MARCHES POUR L'ETABLISSEMENT DES PARTENARIATS COMMERCIAUX ».

Adresse du Projet PAJE :

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PAJE
Unité de Gestion du Projet PAJE
Rue de la libération de Paris Enceinte de la Radio rural Quartier Blanche GOMEZ.
Tél : +242 06 737 00 01
Courriel : secretariatmaep@paje-cg.

Fait à Brazzaville, le 05 Octobre 2026.

Le Coordonnateur National,

Gatien Ulrich MASSENGO

DÉVELOPPEMENT

Guil Alex Morlendé souhaite l'épanouissement des jeunes par le sport

Du tatami à l'arène citoyenne, Guil Alex Morlendé s'investit depuis quelque temps dans la formation des jeunes à travers des initiatives citoyennes et l'engagement sportif.

Cadre à l'Inspection générale des finances (IGF), ce passionné de ju-jitsu self-défense est ceinture noire 1er dan et membre du bureau exécutif de la Fédération congolaise de jiu-jitsu self-défense. Lors d'un récent entretien, il dit transposer les valeurs des arts martiaux sur le terrain de l'action. Ancien champion de football

de Brazzaville en 2007, il a canalisé cette discipline de fer pour s'investir durablement dans la formation des jeunes qui pratique le ju-jitsu self-défense. Cet esprit sportif se prolonge aujourd'hui dans sa dynamique de mobilisation de la jeunesse à Djiri, notamment illustrée lors de récents rassemblements républicains

d'envergure. Entre rigueur professionnelle, esprit d'équipe et transmission des savoirs, Guil Alex Morlendé démontre que le sport forge les leaders de demain notamment des citoyens intègres, ancrés dans l'effort et tournés vers le développement de leur communauté.

Rude Ngoma



Guil Alex Morlendé DR

CHAMPIONNAT DU MONDE IMMAF-ANGOLA 2026

Belle moisson du Congo

Trois médailles dont une en or, une d'argent et une autre de bronze : telle est la moisson des athlètes congolais au championnat du monde Immaf-Angola 2026. Une performance à saluer puisque le Congo a participé à cette compétition avec cinq athlètes.

L'or congolais a été remporté par Relma Wilfried Obiakourou. Il s'est imposé face à l'Angolais Helder Manuel dans la catégorie seniors de +97 kg, décrochant le titre de champion du monde MMA. Une performance qui fait rentrer le MMA congolais dans une autre dimension.

Dimi Oba n' a pas pu faire mieux qu'une médaille d'argent et donc vice-champion dans les 79 Kg et Durel Tchicaya s'est contenté d'une médaille de bronze.



Le Congo au podium DR

Au classement général, le Congo a occupé la troisième place derrière l'Angola (28 médailles dont 8 en or, 14 d'argent et 6 de bronze et l'Afrique du Sud (2 or). Les athlètes congolais ont été placés devant le Pakistan (1 or

et 1 argent), l'Inde (1 or et 2 de Bronze), la République démocratique du Congo, le Ghana, Mongolie, Zambie (1 or), le Pérou (1 argent) et le Portugal et l'Uruguay (1 de bronze).

James Golden Eloué

HANDBALL

Les entraîneurs des clubs de la Dynamique approfondissent leurs connaissances

La session, débutée le 19 septembre, qui s'est poursuivie le 1er octobre au siège du Club multidisciplinaire de la DGSP s'inscrit dans le but de renforcer des capacités destinées aux entraîneurs de handball des clubs affiliés à la Dynamique Le Réveil du handball congolais.

Cette session de formation vise à permettre aux différents bénéficiaires de renforcer leurs connaissances et d'améliorer leurs méthodes de travail. Elle est animée par l'expert international russe Roman Liashenko. La première journée a été consacrée à la phase théorique au cours de laquelle les participants ont échangé sur la planification d'une saison régulière : cas de la réalité russe.

Une thématique qui a permis aux entraîneurs présents de comprendre les méthodes de planification et l'organisation



Les entraîneurs suivant la formation DR

d'une saison de handball dans le contexte russe. Au terme de cette séance, l'expert international russe a édifié la presse sportive sur le contenu et les objectifs de ce stage Cette étape théorique a vite laissé la place à la pratique. Le vendredi, l'expert international russe et les participants

se sont retrouvés sur le terrain de l'ISEPS pour une séance consacrée à la mise en application des enseignements reçus. Une étape pratique qui permettra aux entraîneurs de confronter les connaissances acquises aux réalités du terrain.

J.G.E.

TOURNOI DE L'UNIFFAC U-20 CAMEROUN 2026

Les Diables rouges savent désormais à quoi s'en tenir

L'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) a procédé, le 5 octobre, au tirage au sort de son tournoi U20, qualificatif pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2027.

La compétition qualificative se jouera du 12 au 24 octobre. Le Congo est logé dans le groupe B avec pour adversaires le Gabon et la République démocratique du Congo. Les juniors congolais débutent la compétition le 15 octobre contre le Gabon. Ils joueront leur dernier match du groupe contre la RDC le 18 octobre. Le groupe A, quant à lui, est composé du Cameroun, de la République centrafricaine et du Tchad. Le match d'ouverture opposera le 12 octobre le Cameroun au Tchad suivi de la RDC - Gabon. Le 15 octobre, la RCA jouera contre le Tchad et le 18 octobre, le Cameroun affronte la RCA. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales prévues pour le 21 octobre .Et les deux finalistes qui s'affronteront le 24 octobre seront qualifiés pour la CAN de la catégorie.

J.G.E.

NÉCROLOGIE

Les familles Bibalou, Koumba et Dinghat Yollas ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur arrière-grand-père, grand-père, père et oncle, Vincent de Paul Dinga, survenu le 26 septembre 2026 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au quartier Matende, à l'arrêt Itoro, où parents, amis et connaissances peuvent venir rendre un dernier hommage au disparu.

L'inhumation est prévue pour le vendredi 9 octobre 2026, dans un cimetière qui sera indiqué par la famille.

En cette douloureuse circonstance, les familles Bibalou, Koumba et Dinghat Yollas remercient toutes les personnes qui leur témoignent leur soutien et leur compassion.





APPEL À MANIFESTATION D'INTERET
(Consultants individuels)

Intitulé de la mission :
Recrutement d'un Consultant national pour la conception de la campagne nationale sur la nutrition.

Numéro de référence : COG-2000001040-0420-CS-ICS.

La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un Consultant individuel (National) pour la conception de la campagne nationale sur la nutrition. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PAJE.

Les services de conseil («les services») comprennent :

- Rédiger une note méthodologique sur l'organisation la campagne nationale sur la nutrition sur la base des données bibliographiques décrivant la situation nutritionnelle des populations des différents départements cibles de la zone d'intervention du PAJE ;
- Concevoir les messages spécifiques à diffusés ;
- Concevoir des outils/supports adaptés et choisir des canaux de diffusion (type de médias) appropriés en fonction des cibles à atteindre et des spécificités de la situation nutritionnelle des populations des différents départements cibles ;
- Evaluer le coût de la campagne de nutrition ;
- Proposer des outils d'évaluation de la campagne de nutrition ;
- Rédiger le rapport de la mission.

La durée de la mission est de 40 jours.

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>.

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du PAJE publié dans la Semaine Africaine n° 4291 du vendredi 18/07/2025 à la page 12 et les dépêches de Brazzaville n°5049 du lundi 14 Juillet 2025.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. En soumettant le présent document, vous certifiez avoir lu et compris la Politique de confidentialité du FIDA, et acceptez d'être liés par celle-ci.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les règles ci-après relatives aux conflits d'intérêts devront s'appliquer au recrutement, au sein de l'équipe proposée par le consultant, d'agents de la fonction publique ou de membres du personnel du client :

a) aucun membre du conseil d'administration du client ni aucun membre du personnel qu'il emploie actuellement (à temps partiel ou à plein temps, rémunéré ou non, en congé ou non, etc.) ne peut être proposé pour travailler, ni travailler, ni comme consultant ni pour le compte d'un consultant.

b) Sous réserve des dispositions de la clause 8.6 d), aucun agent de la fonction publique actuellement en poste ne pourra travailler comme consultant ni pour le compte d'un consultant au sein de son propre ministère, service ou organisme.

L'Unité de Gestion du Projet PAJE invite à présent les consultants individuels («les consultants»)

éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels décrite dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Cette méthode est basée sur la comparaison des CV des consultants. Les entrevues ne seront pas menées dans le cadre du processus de sélection. Seul le consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et financière.

Les critères de présélection sont les suivants :

Critères et sous-critères d'évaluation des candidats

1. Avoir un diplôme au minimum (BAC+ 5) en communication, en nutrition ou autres domaines équivalents (Equivalent à BAC+5 : 10 points, au-delà de BAC+5 : 2,5 points seront attribués jusqu'à un maximum de 5 points). (15 points)
2. Avoir sept (7) années d'expérience professionnelle dans le domaine de communication, de préférence la communication sur les aspects nutritionnels ou sociales. (Sept (7) années d'expérience : 10 points, au-delà de 7 années d'expérience : 1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points). (25 points)
3. Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires dans un contexte comparable (campagne sur les actions à caractère nutritionnel ou social). Deux (2) missions similaires : 10 points, au-delà de deux (2) missions : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points). (20 points)
4. Avoir pris part à la conception ou la mise en oeuvre d'au moins deux (02) missions similaires dans un contexte comparable (campagne sur les actions à caractère nutritionnel ou social) Deux (2) missions similaires : 10 points, au-delà de deux (2) missions : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points (20 points)
5. Avoir une bonne connaissance de la situation nutritionnelle du pays générale et en particulier dans la zone d'intervention du projet (10 points)
6. Avoir une bonne maîtrise des langues nationales (français, Kituba et lingala) à l'écrit et à l'oral) (10 points)

NB : Les références devront être appuyées par des attestations de bonne exécution, certificats de services faits, procès-verbaux de réception ou pages pertinentes des contrats indiquant au minimum le client, l'objet, la période d'exécution, le rôle du consultant et les prestations effectivement réalisées. Les références non suffisamment documentées pourront ne pas être prises en compte.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : secretariatmaep@paje-cg, le 20 Octobre 2026 à 16h00, heure de Brazzaville au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 22 Octobre 2026 à 16h00, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse suivante : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, au plus tard, le jeudi 22 octobre 2026 à 16h00, heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMIN°COG-2000001040-0420-CS-ICS:RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL (NATIONAL) POUR LA CONCEPTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE SUR LA NUTRITION ».

Adresse du Projet PAJE :

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PAJE
Unité de Gestion du Projet PAJE
Rue de la libération de Paris Enceinte de la Radio rural Quartier Blanche GOMEZ)
Tél : +242 06 737 00 01
Courriel : secretariatmaep@paje-cg.

Fait à Brazzaville, le 05 octobre 2026.

Le Coordonnateur National,

Gatien Ulrich MASSENGO

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Une opération de ramassage de déchets plastiques à la plage de Songolo

« Tous engagés pour une planète sans déchets », c'est le thème retenu pour la grande opération de ramassage des déchets plastiques organisée à la plage de Songolo par l'ONG Renatura Congo. Cette activité récemment organisée s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Remettre les mangroves au cœur du développement côtier », mené en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

L'événement organisé à l'occasion de la Journée internationale du nettoyage de notre planète, célébrée chaque 20 septembre, a réuni plusieurs partenaires ainsi que d'autres associations engagées dans la protection de l'environnement et de la biodiversité. Tous se sont mobilisés pour débarrasser la plage de Songolo et le site Mazra (abritant sa lagune, l'une des dernières de la ville à accueillir une mangrove) des nombreux déchets plastiques qui les saturent, leur redonnant ainsi un aspect propre et accueillant.

Ce projet, financé et piloté conjointement par le PNUD et Renatura Congo, est mené en synergie avec le gouvernement de la République du Congo (ministères de l'Environnement, de l'Économie forestière, de la Pêche, etc.) et des instituts scientifiques (IRSEN, IRD). Il s'inscrit en cohérence avec le Plan national de développement (PND 2022-2026) du Congo et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Axé sur la revalorisation des



Les participants lors de l'opération de ramassage des déchets à la plage de Songolo/Adiac

mangroves, ce projet poursuit trois objectifs majeurs : améliorer les connaissances scientifiques en réalisant des états de référence de plusieurs mangroves pour évaluer et comparer leur état de santé ; développer des activités génératrices de revenus autour des mangroves ; organiser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

À Pointe-Noire, la superficie des mangroves (ces forêts constituées de palétuviers) s'est fortement réduite, passant de 20.000 ha à 7.500 ha sous la pression de l'urbanisation, de la déforestation, des pollutions domestique et industrielle. Il s'agit pourtant

d'écosystèmes essentiels qui luttent contre l'érosion côtière et stockent le carbone. « On ne trouve la mangrove que dans les zones tropicales de notre planète. C'est un écosystème très riche, abritant une biodiversité unique, mais malheureusement fragile et essentiel à l'équilibre des milieux marins et côtiers », a rappelé Nathalie Mianseko, directrice de Renatura Congo.

Au cours de la journée, enfants, jeunes et adultes, munis de sacs et de râpeaux, ont ramassé une grande quantité de plastiques, véritable menace pour le sol, la faune marine et la santé humaine. Louissette Ngounga, coordi-

natrice du pôle éducation et sensibilisation à l'environnement chez Renatura Congo, a lancé un appel à une meilleure gestion des déchets : « Nous invitons les pêcheurs à ne plus jeter de plastiques dans l'océan, et les populations à ne plus en abandonner sur les plages ou dans la rue. Ces déchets, emportés par les eaux de pluie ou rejetés par la mer, finissent par s'accumuler dans les palétuviers ». Elle a également insisté sur les dangers encourus par la ressource halieutique et les riverains : « La dégradation des plastiques prend énormément de temps. Dans l'eau, ils

se fragmentent en microplastiques et polluent le milieu. Ingurgités par les poissons, ils peuvent les étouffer ou entrer dans la chaîne alimentaire, ce qui nuit directement à la santé des consommateurs ».

Salué par les populations locales, ce projet nécessite l'implication de tous pour porter ses fruits. De nombreux participants ont souligné que les opérations d'assainissement des plages et de préservation des mangroves de Pointe-Noire devraient se tenir plus régulièrement, rappelant que le plus grand défi reste la gestion durable des déchets ménagers et urbains.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CORNE DE L'AFRIQUE

L'Union africaine face au triangle stratégique Addis-Abeba-Asmara-Le Caire

La clarification de l'Union africaine sur les tensions entre l'Éthiopie, l'Érythrée et l'Égypte révèle la fragilité d'un équilibre régional où se croisent guerre au Tigré, accès à la mer Rouge, sécurité du Nil et compétition d'influence.

L'Union africaine tente de reprendre la main sur une séquence diplomatique qui menace de dépasser le seul cadre des relations bilatérales. Après son appel du 1er octobre à l'Éthiopie, à l'Érythrée et à l'Égypte à faire preuve de retenue, la Commission de l'UA a dû préciser, le 4 octobre, qu'elle n'avait en aucun cas cherché à attribuer à un État voisin la responsabilité des événements en cours. Cette mise au point du siège d'Addis-Abeba dit beaucoup de la sensibilité du dossier, car derrière les expulsions de diplomates et les accusations croisées se dessine désormais un triangle stratégique dont les trois sommets poursuivent des intérêts distincts, mais dont les trajectoires se

croisent dangereusement. Au centre, l'Éthiopie cherche à préserver son intégrité territoriale tout en consolidant son statut de puissance régionale. La reprise des combats dans le nord du pays et les tensions avec le TPLF ont ravivé les inquiétudes autour d'une nouvelle déstabilisation interne. Addis-Abeba accuse notamment l'Érythrée et d'autres acteurs de soutenir ses adversaires, accusations rejetées par les intéressés.

Deuxième sommet du triangle : Asmara

L'Érythrée occupe une position stratégique particulière par son ouverture sur la mer Rouge. La rupture diplomatique avec l'Éthiopie, annoncée après la fermeture de

l'ambassade éthiopienne à Asmara et l'expulsion de dix diplomates érythréens, transforme une rivalité ancienne en fracture diplomatique ouverte. Cette dimension maritime est essentielle. Pour une Éthiopie enclavée depuis 1993, la question de l'accès à la mer constitue un enjeu stratégique majeur. Pour l'Érythrée, sa façade maritime d'environ 1 000 kilomètres renforce au contraire son poids dans les équilibres de la mer Rouge.

Troisième sommet : l'Égypte

Le Caire n'est pas un acteur périphérique de cette équation. Sa relation avec Addis-Abeba est structurée depuis des années par le

contentieux sur le Nil et le Grand barrage de la Renaissance, mais aussi par une compétition plus large autour de l'influence régionale et de la sécurité de la mer Rouge. La dégradation simultanée des relations éthio-érythréennes et égyptio-éthiopiennes donne ainsi à la crise une profondeur géopolitique nouvelle. C'est précisément ce que l'UA cherche à éviter : que des tensions séparées se transforment en système régional de confrontation. Le 1er octobre, elle avait appelé les trois États à maintenir les canaux de communication et à régler leurs différends par les voies diplomatiques. Le 4 octobre, elle a rappelé que son intervention relevait exclusivement de son mandat

de paix, de sécurité et de stabilité continentales.

Le risque dépasse donc le seul triangle. Dans une Corne de l'Afrique déjà fragilisée par la guerre au Soudan et les recompositions autour de la mer Rouge, toute détérioration durable entre Addis-Abeba, Asmara et Le Caire peut produire des effets en chaîne. Pour l'Union africaine, l'enjeu est désormais de maintenir ce triangle dans le champ de la diplomatie plutôt que de le laisser basculer dans celui des rapports de force. La prudence sémantique de ses communiqués n'est pas anodine : dans cette partie du continent, un mot mal interprété peut rapidement devenir un fait stratégique.

Noël Ndong

FORUM AFRIQUE-PORTUGAL

Denis Sassou N'Guesso invité à Porto

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, est invité à prendre part au Forum Afrique-Portugal-Émirats arabes unis, prévu pour les 8 et 9 octobre à Porto au Portugal. L'invitation lui a été remise, le 2 octobre, à Brazzaville par Amadou Diagne, président du Forum des opérateurs pour la garantie de l'émergence économique en Afrique (Fogéca) et envoyé spécial du président gambien, Adama Barrow.

Selon le président du Fogéca, Amadou Diagne, la participation du président congolais à ce forum est souhaitée en raison de l'importance accordée au secteur privé dans sa vision du développement économique. Les assises de Porto doivent réunir des acteurs publics et privés autour des questions de partenariat, d'investissement et d'accompagnement des politiques économiques africaines. « *Les Africains vont se retrouver autour d'un partenariat, échanger, créer un partenariat et voir dans quelle mesure nous pourrions accompagner nos gouvernants dans la réussite de leur politique économique* », a déclaré le président de la Fogéca. La rencontre de Porto sera également marquée par la remise du Prix Denis-Sassou-N'Guesso pour la paix et l'intégration économique en Afrique. A en croire



Denis Sassou N'Guesso réceptionnant son invitation/DR

Amadou Diagne, la distinction sera décernée pour la première fois par la Fogéca, qui entend désormais l'attribuer chaque année à une personnalité ou une institution africaine ayant contribué à la paix et au développement économique du continent. Pour cette première édition, le comité exécutif de la Fogéca a porté son choix sur Denis Sassou N'Guesso. Créé en 2007, le Fogéca se présente comme une plateforme de mise en relation entre le secteur privé africain, les États et les investisseurs internationaux. À travers ses initiatives, l'organisation entend favoriser les partenariats économiques et contribuer à l'émergence du continent. Le forum de Porto s'inscrit ainsi dans cette dynamique de rapprochement entre acteurs économiques et institutionnels africains et leurs partenaires internationaux.

Fiacre Kombo

DISTINCTION

Brazzaville commémore les 20 ans de sa Légion d'honneur

La municipalité de Brazzaville et l'ambassade de France au Congo ont célébré, le 5 octobre, le 20e anniversaire de l'attribution par la France de la Croix de chevalier de la Légion d'honneur à la capitale congolaise. Vingt ans après, les deux pays ont une nouvelle fois affirmé leur amitié et leur mémoire commune.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé du Tourisme, des autorités départementales et municipales, du corps diplomatique français et des représentants de la force publique. Dans son allocution, le député-maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, est revenu sur les origines de cette distinction, rappelant que le 27 septembre 2006, la ville recevait la Légion d'honneur en reconnaissance du rôle exceptionnel joué par Brazzaville dans l'histoire de la France libre et de la France combattante.

Pour le maire, vingt-ans après, cette cérémonie ne vise pas seulement à regarder vers le passé, mais à interroger ce que cet héritage oblige à construire aujourd'hui et demain. Selon lui, une telle reconnaissance ne constitue pas un simple témoin du passé. « *Elle oblige à transmettre, à faire connaître à notre jeunesse le rôle joué par Brazzaville dans l'histoire du XX^e siècle, à préserver les lieux de mémoire et à faire vivre le patrimoine historique* », a-t-il indiqué, affirmant que les participants ne sont pas réunis simplement pour commémorer une décoration, mais pour honorer une mémoire. Il a rappelé que c'est à Brazzaville, le 27 octobre 1940, que le général De Gaulle a posé les bases d'une France résistante avec le Manifeste de Brazzaville, et que la ville est devenue le siège du gouvernement provisoire de la France libre. Il a, par ailleurs, insisté sur la transmission de cette mémoire aux générations futures, estimant qu'« *une ville qui connaît son histoire est une ville qui sait mieux où elle va* ». Brazzaville, a-t-il assuré, restera fidèle à cette mémoire et continuera d'en faire un pont vers l'avenir, entre les générations, entre les peuples et entre le Congo et la France.

Le maire de la capitale a renouvelé la gratitude de la ville à la République française et



Photo de famille des officiels devant la distinction/Adiac

formé le vœu que les liens entre Brazzaville et les villes de France continuent de se renforcer au service de la jeunesse, de la coopération et de la paix.

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi a, pour sa part, rappelé que la Légion d'honneur, créée en 1802 par Napoléon Bonaparte, est la plus haute décoration honorifique française. « *Celui ou celle qui en est gratifié est montré en exemple et sert d'inspiration à ses contemporains comme aux générations futures* », a-t-elle déclaré. Elle a souligné que cette distinction tisse des liens d'estime, de respect et de considération qui, comme à Brazzaville, franchissent les frontières.

Revenant sur l'histoire, l'ambassadrice a rappelé qu'il y a un peu plus de 80 ans, la France trouvait à Brazzaville « le refuge de son honneur et de son indépendance ». Brazzaville devint ainsi la capitale de la France libre, c'est-à-dire la capitale de la ré-

sistance. « *C'est pourquoi par un décret exceptionnel signé le 27 septembre 2006, le président de la République française a décidé de conférer la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Brazzaville* », a expliqué la diplomate française. Pour elle, c'est un geste hautement symbolique pour témoigner de la profonde reconnaissance de la France envers une ville qui a tenu une place décisive dans son histoire, en des moments où la nation française était en péril. La représentante de la France a, par ailleurs, reconnu que cette relation particulière entre la France et Brazzaville, et plus largement le Congo, repose sur un profond respect mutuel, mais aussi sur une histoire tissée de complexité, d'incompréhension et parfois de déchirure. Elle a conclu en émettant le vœu que ce passé commun incite à construire des ponts entre les peuples, les villes et les territoires.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Moscou prépare le sommet Russie-Afrique

Le troisième sommet des chefs d'État entre la Fédération de Russie et l'Afrique se tiendra en octobre dans la capitale russe.

La Fédération de Russie et l'Afrique se réuniront du 28 au 29 octobre à Moscou, dans le cadre du sommet de coopération entre les deux parties dont ce sera la troisième édition, ainsi que du forum économique et humanitaire aux enjeux multiples.

Pour le pays hôte, ces assises visent à « *renforcer la coopération mutuellement bénéfique et multidimensionnelle entre la Russie et les pays africains, ainsi qu'à promouvoir un dialogue axé sur la paix, la sécurité et la stabilité* ».

Après le premier sommet organisé à Sotchi en 2019, puis le deuxième à Saint-Petersbourg, en 2023, le rendez-vous de cette année s'inscrit dans la continuité d'un partenariat porté par la volonté de consolider les premiers acquis des échanges entamés à l'initiative conjointe de Moscou et des capitales africaines.

À Moscou, en plus de clamer le renforcement de leurs liens, les dirigeants russes et africains ne manqueront pas de se prononcer sur les crises qui secouent actuellement plusieurs régions du monde que seul le dialogue est en mesure de résoudre. Tel avait été le message essentiel du sommet de Saint-Petersbourg.

Les Dépêches de Brazzaville